

mignaloux-beauvoir

Revalorisation des tarifs scolaires

Les points mis à l'ordre du jour du conseil municipal de Mignaloux-Beauvoir du 27 juin ont reçu l'avis unanime des élus.

Tarifs scolaires et périscolaires. En préparation de la rentrée scolaire, les élus ont voté la réévaluation des tarifs appliqués pour l'année écoulée en cherchant à trouver un équilibre entre l'augmentation du coût de la vie et la santé financière des familles mignaliennes.

Plusieurs contraintes ont en effet été prises en compte pour la définition des nouveaux tarifs, comme l'augmentation des coûts énergétiques, des denrées alimentaires, de la masse salariale et le respect des orientations budgétaires d'une réduction de 5% des dépenses de fonctionnement au sein de chaque service. Pour ne pas impacter les familles aux quotients familiaux (QF) les plus faibles, el-

les-mêmes concernées par les augmentations citées, le conseil a pris les décisions suivantes :

Pour l'accueil de loisirs (Passerelle) et l'accueil périscolaire : baisse des tarifs sur les tranches de QF1 à 3, maintien pour la tranche QF4 et augmentation du QF5 au 8. Concernant les transports scolaires, qui tiennent compte de l'inflation d'environ 5%, seuls les quotients de 5 à 8 seront touchés par la majoration. Enfin, la restauration scolaire proposera quant à elle une réduction de 12% pour les trois premières tranches de QF alors que les sept tranches suivantes verront s'appliquer une hausse de 7%, soit environ 30 centimes par repas. Ces nouvelles dispositions prendront effet dès le 4 septembre.

Centrale photovoltaïque. Pour faire suite à la clôture de l'enquête publique le 16 juin concernant la cons-

truction d'une centrale agricole photovoltaïque sur les terrains situés au lieu-dit La Plaine, qui invite la municipalité à se prononcer sur le projet dans la limite de 15 jours une fois l'enquête achevée, le conseil a émis un avis défavorable au projet déposé par Valeco en mentionnant des risques de pollution sanitaire, sonore, une augmentation d'un trafic routier déjà dense et la participation de Valeco à « l'artificialisation des sols ».

Le conseil s'interroge parallèlement sur la rentabilité du projet industriel qui, selon Christian Nau, premier adjoint, « n'a pas encore démontré sa crédibilité en tant que projet d'agrivoltaïsme ». Il a également tenu à préciser de la forte mobilisation des habitants au cours de l'enquête publique qui a recensé un bon nombre de visiteurs et près de deux cents observations.